

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 13 janvier 2017 à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 06/01/2017, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Erwan LE FLOCH, Président.

Présents : 16

Erwan LE FLOCH, Jean KERIVEL, Marie-Pierre BARIOU, Christian GRIJOL, Patrick TANGUY, Marc RAHER, Yves TYMEN, Gaby LE GUELLEC, Thomas MEYER, Catherine ORSINI, Marie-Thérèse HERNANDEZ, Marie Raphaëlle LANNOU, Hélène QUERE, François CADIC, Françoise PENCALET, Hugues TUPIN

Absent excusé : Henri CARADEC

Pouvoirs : 5

Dominique TILLIER, pouvoirs à Marie Raphaëlle LANNOU
Philippe PAUL, pouvoirs à François CADIC
Claudine BROSSARD, pouvoirs à Hélène QUERE
Florence CROM, pouvoirs à Marie-Pierre BARIOU
Jean-Jacques GOURTAY, pouvoirs à Marie-Thérèse HERNANDEZ

Secrétaire de séance : Marie Raphaëlle LANNOU

Délibération N° DE 01-2017

Objet : Aire des gens du voyage - Règlement intérieur

Rapporteur : François CADIC

Douarnenez Communauté a pris au 1^{er} janvier 2017 la compétence « Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ».

Afin de cadrer les relations entre Douarnenez Communauté, ou son gestionnaire délégué, et les usagers de l'aire d'accueil des gens du voyage, il convient d'adopter le règlement intérieur en annexe.

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 2/01/2017,

Il est proposé :

- **D'adopter le règlement intérieur en annexe pour l'aire d'accueil des gens du voyage.**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 13 janvier 2017

**Le Président,
Erwan LE FLOCH**

